LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 105 N° 14
4 AU 10 JUILLET 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE LEARNED
READ FRENCH

DE NOËL-RITCHOT À OXFORD

photo : Manella Vila Nova

De Noël-Ritchot à Oxford, en passant par l'Université du Manitoba (en toile de fond), Johise Namwira a connu un parcours exceptionnel. Elle a partagé ses motivations à Manella Vila Nova | **Page A5.**

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



À VOUS LA PAROLE



Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**
Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Les effets jugés nocifs du Parc industriel Mission dénoncés

Madame la rédactrice,

Après quelques années de plaintes déposées auprès des représentants du ministère provincial du Développement durable ainsi que des plaintes présentées à notre conseiller municipal et notre représentant fédéral, je me trouve toujours aussi frustré que mes confrères et consœurs du quartier!

Résidente du quartier depuis 36 ans, ma famille vit depuis trois ans maintenant un réel cauchemar. Du lundi au vendredi, on nous casse les oreilles et on nous expose à une dégustation toxique quotidienne involontaire de toutes sortes de poussières et d'odeurs.

Malheureusement, peu de gens semblent vouloir s'éveiller et encore moins de gens se sentent capables de dire que c'est assez! Certains élus nous fredonnent la rengaine du : Il y a toujours eu des industries néfastes dans ce coin-là ou bien encore entonnent le refrain du : Saint-Boniface a établi ce lieu d'industrie lourde il y a 100 ans déjà!

Le Parc industriel Mission se trouve dangereusement proche de la grande population résidentielle de Saint-Boniface. Il est situé juste à l'est de la rue Archibald à partir de Provencher et s'étend jusqu'à la rue Marion. Ce parc héberge présentement au moins 57 entreprises qui détiennent des licences permettant la manutention de produits dangereux pour la santé humaine. 36 entreprises travaillent avec des produits hautement inflammables, sans compter les entreprises qui entreposent des produits inflammables ou dangereux dans les citernes de trains sur leurs propriétés (et il y en a plein).

Les grandes explosions et les feux de 1990, et plus récemment à Speedway en 2012, devaient apporter des changements aux lois de manutention et de réglementation par rapport à la sécurité. À ce jour rien encore! Encore plus insultant, la Ville et la Province ont permis il y a quelques années l'installation d'une machine à déchiqueter le métal. Les industries de triage et de recyclage de métal à travers le monde détiennent toutes une désignation prestigieuse : celle d'être un des grands contributeurs à l'augmentation des taux de cancers et de maladies pulmonaires dans les régions avoisinantes, selon des études en cours (1).

De plus, le bruit qui assomme et la diminution remarquable de la qualité de l'air deviennent les porte-parole prédominants de ces industries.

Plusieurs de vos lecteurs vivent dans le voisinage de ce monstre mécanique et d'autres industries nuisibles à notre qualité de vie.

Le plomb, le chrome hexavalent, le mercure, le cadmium, etc., ne sont qu'une partie d'une bouillabaisse chimique produite et relâchée dans l'air pour être semée au bon vouloir du vent et tomber sous forme de poussières dans nos cours, nos jardins, les cours d'écoles et nos parcs; pour enfin être respiré par toutes les personnes qui vivent et qui circulent dans la région.

Sachez que le vent souffle souvent très fort dans les prairies et que les effets malsains ne sont arrêtés ni par les clôtures, ni les barricades.

Nos élus politiques ne semblent pas vouloir nous entendre. Ils nous prennent pour de simples plaignards.

À notre avis, les employés des autorités responsables de l'environnement qui ont comme responsabilité d'assurer le respect des normes environnementales ne répondent pas à l'appel et ne font pas le travail nécessaire. Parce qu'ils ne sont pas assez nombreux?

En tout cas, sachez que nous ne vivons pas juste le petit problème d'un petit quartier oublié, mais que nous endurons une situation qui nous met tous en péril.

Merci de votre écoute.

Gary Tessier
Résident de Saint-Boniface
Le 25 juin 2018

(1) Houston Dept of Health and Human Services https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0195925513000358

Afin d'assurer l'unité des francophones du Manitoba

Madame la rédactrice,

Ainsi que les lectrices et lecteurs de La Liberté ont pu l'apprendre dans l'édition du 27 juin au 3 juillet sous le titre « Les Métis reconnus comme jamais encore », à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin, les membres de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba et le grand public ont eu le plaisir de participer au dévoilement d'un espace de reconnaissance métisse.

Situé au Jardin du patrimoine devant la résidence de l'archevêque de Saint-Boniface, un sentier composé de six panneaux interprétatifs vise à aider les visiteurs à comprendre ce que représente le peuple métis. Un nouveau panneau d'interprétation de Louis Riel a aussi été dévoilé à côté de sa pierre tombale dans le cimetière de la Cathédrale.

Au nom de l'Union nationale, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance à l'instigateur de ce projet, Mgr Albert LeGatt, et aux responsables de la conception du site, l'architecte Janelle Fillion et l'artiste Candace Lipischak. Elles ont créé un espace qui fait valoir la culture, l'histoire et la contribution des Métis au Manitoba. Je voudrais aussi remercier Julie Turenne-Maynard, qui a, comme coordonnatrice, patiemment mené ce projet à terme avec l'appui des bénévoles qu'elle a recrutés.

Lors du dévoilement de l'espace de reconnaissance, Mgr LeGatt a évoqué l'esprit de réconciliation qui a animé sa création. C'est justement dans le même esprit que l'Union nationale veut remercier toutes les Manitobaines et tous les Manitobains de leur volonté de participer à cet effort de réconciliation. En 2016, la SFM avait entamé un premier pas dans cette direction en présentant ses excuses aux Métis rassemblés au cimetière de la Cathédrale le 16 novembre. Je voudrais remercier Jacqueline Blay et Emmett Collins d'avoir entrepris cette démarche.

Aujourd'hui, l'Union nationale continue de collaborer avec la Société de la francophonie manitobaine pour que la voix propre des Métis puisse se faire entendre. L'Union nationale salue l'esprit d'ouverture et de fraternité de la francophonie manitobaine. Nous souhaitons continuer à œuvrer pour la réconciliation afin d'assurer l'unité de tous les francophones du Manitoba.

Vive les Métis!

Paulette Duguay
Présidente de l'Union nationale
Le 28 juin 2018

Pour un hommage à Maria Chaput

Madame la rédactrice,

Le 7 juin dernier, la Fédération des communautés francophones et acadienne a remis aux sénatrices à la retraite, Mmes Maria Chaput et Claudette Tardif, le Prix Boréal, une récompense dédiée « à un ou des individus ou à un groupe en reconnaissance d'une contribution marquée au développement et à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes. »

Tous et toutes les francophones, de toutes les origines, devraient remercier Mme Chaput, en particulier, car sans son travail acharné, sa connaissance des mécanismes gouvernementaux et son infinie patience et politesse, le gouvernement fédéral ne se serait pas penché sur la méthode de recenser les francophones au pays.

Mme Chaput a compris, dès sa nomination, qu'elle pouvait présenter une solution au problème récurrent d'identification identitaire francophone hors Québec. Elle a fait en sorte de rédiger un projet de loi qui rendait justice à ceux et celles qui ont adopté notre langue maternelle et nous enrichissent par leur présence parmi nous.

Mme Tardif a pris sa relève, une fois sa collègue partie. Agir dans un tel contexte exigeait de sa part de respecter totalement le projet de loi et ne pas se placer devant les projecteurs.

Bravo à deux femmes de cœur et de respect des nouvelles générations et nuances de francophones. Lorsque le Conseil du Trésor aura fini son travail de mise en place des intentions législatives de Mme Chaput, il faudrait – une fois n'est pas coutume – appeler le projet final : la Loi Maria Chaput. Ni plus, ni moins.

Vos lecteurs et lectrices qui n'ont pas eu le plaisir de découvrir dans vos pages cet honneur pour ces deux serviteurs de l'État ne devraient pas hésiter à les remercier pour leurs longs et loyaux services. Ce serait la moindre des choses.

Jacqueline Blay
Le 21 juin 2018

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Le 15 juillet : le Jour de l'Unité

C'est le 29 mars 1867 que la Reine Victoria a accordé la sanction royale au *British North American Act*. Probablement que personne le 1er Juillet 2018 ne s'est demandé quel jour Londres a décidé que le projet de fédération liant quatre colonies de l'Amérique du Nord britannique entrerait en vigueur.

Mais une question doit être posée à deux ans du 150e anniversaire du Manitoba : pourquoi depuis tant d'années les gouvernements manitobains qui se succèdent s'obstinent-ils à présenter le 12 mai, le jour où la *Loi sur le Manitoba* a reçu la sanction royale en 1870, comme la Journée du Manitoba? Quand on sait que cette loi créant la Province du Milieu entrerait en vigueur seulement à partir du 15 juillet 1870.

L'ignorance compréhensible du grand public a permis d'imposer le 12 mai. Mais de nos jours, particulièrement depuis la publication en 2010 d'un essai consacré à *L'histoire de l'Assemblée législative d'Assiniboia*, il n'est plus possible d'ignorer que la *Loi sur le Manitoba* de 1870 ne pouvait entrer en vigueur dès sa promulgation. Entre autres pour permettre aux législateurs dûment élus de la Colonie de la Rivière-Rouge de se prononcer sur ladite loi.

Dans la perspective de marquer dignement le 150e du Manitoba, il devient inadmissible qu'aux plus hauts échelons politiques de la Province on pense encore comme avant. Et malheureusement, à notre connaissance, aucune voix ne s'est élevée suite à l'annonce le 12 mai 2018, « *on Manitoba Day* », par Cathy Cox, la ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine, d'un *Manitoba 150 Celebration Committee*.

Ce comité, qui aux yeux de la ministre est « très représentatif de tous les individus du Manitoba », devrait au plus vite mettre à jour ses connaissances historiques afin d'aider à en finir avec cette idée que la *Keystone Province* est née de la volonté des députés fédéraux à Ottawa. Le Manitoba doit son existence au courage des Métis de la Rivière-Rouge qui ont refusé de se laisser dominer par les *Canadians* de l'Ontario qui voulaient s'approprier leurs terres en les considérant quantité négligeable.

En 2020, il ne sera plus acceptable de faire comme si la naissance du Manitoba ne relevait pas d'un quasi-miracle. Il faudra bien aussi rappeler que les troupes venues de l'Est se comportèrent comme des conquérants en terre étrangère et s'imposèrent brutalement, sûrs de leur supériorité face à ceux qu'ils considéraient des demi-civilisés qui avaient osé se rebeller.

Or rien ne pouvait être plus faux, plus injuste, plus ignorant que cette perception. Car ces tout nouveaux Canadiens, que le Maître voulait soumettre afin d'assurer le triomphe de l'Empire britannique, avaient tout au contraire fait preuve de la plus haute humanité. En effet, un esprit d'unité prévalut au sein de la Colonie de la Rivière-Rouge. Un remarquable accomplissement face aux multiples tentatives tordues des *Canadians* pour diviser les Métis protestants anglophones et les Métis catholiques francophones et ainsi tenter d'empêcher la création d'une cinquième province. (1)

Le 150e du Manitoba doit fournir l'occasion par excellence de renouer collectivement avec l'esprit à l'origine de la province. En ces temps propices à la réconciliation, il n'y a aucune raison de croire que les Manitobaines et les Manitobains ne sont pas prêts à faire du 15 juillet, année après année, un Jour d'Unité.

(1) William Tait, l'un des membres de l'Assemblée législative mise en place pour négocier l'entrée de la Colonie dans le Canada, avait déclaré dès novembre 1869 : « *We sit opposite to those who have been born and brought up amongst us, ate with us, slept with us, hunted with us, traded with us, and are of our own flesh and blood. I for one cannot fight them. I will not imbue my hands in their blood.* »



À VOUS LA PAROLE



Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Un homme courageux, d'action, de principe

Madame la rédactrice

Permettez-nous, par l'entremise de La Liberté, notre plateforme d'expression publique par excellence, de partager quelques sentiments sur notre compagnon de route Gérard Gagnon, qui nous a quittés le 17 juin.

S'il avait un temps assumé la direction de La Liberté au début des années 1970, c'est comme éducateur dans l'âme qu'il a laissé sa marque dans notre société. On peut dire que pendant plus de 35 ans, il a dirigé diverses équipes de travail au soutien du Manitoba français, comme par exemple en qualité de représentant du Commissaire aux langues officielles pour le Manitoba et la Saskatchewan.

Il conjuguait naturellement intelligence et humilité. Il avait un don pour valoriser les gens qui travaillaient sous sa direction. Il s'intéressait à chacune des vies personnelles, non pas par curiosité malsaine pour le placotage et le commérage, mais bien par souci d'humanité.

Notre ami était un homme d'idées. Trois grands thèmes ont marqué sa vie et son travail : la politique, la sociologie et l'éducation. Il a eu à naviguer des eaux parfois cascadeuses et exigeantes dans le développement de l'éducation française au Manitoba. Heureusement qu'il était doué d'une capacité d'analyse qui rendait ses actions perspicaces et à point. Vite il savait identifier tous les enjeux d'une situation et tout aussi rapidement il pouvait esquisser un plan d'action efficace.

De fait, Gérard Gagnon a été un acteur essentiel au développement de l'éducation française au Manitoba. Il a dirigé la promotion des programmes de français; la promotion et la mise en place de classes françaises; la promotion d'un réseau d'écoles françaises. Tout ce travail pionnier en a conduit d'autres à créer la DSFM. Il mérite notre reconnaissance, peut-être plus que d'autres, mieux titrés.

C'est que son humilité en a fait un homme de coulisses. Il n'a jamais été un mangeur de microphones. Il aurait pu le faire, comme pendant la crise de l'école Précieux-Sang ou encore à l'occasion de l'affaire Boisvert dans la Division scolaire Rivière Seine. Mais il restait à l'arrière-plan. Souvent d'ailleurs ce fut lui qui manœuvrait les ficelles avec doigté. Chez Gérard, il n'y avait aucune prétention.

Nombreux sont ceux qui ont sollicité son avis, ses analyses et ses bons conseils. Il a su cultiver des liens d'amitié avec des gens de tous les niveaux de notre société. Ceux qui ont eu une amitié avec lui savaient que c'était une amitié pour la vie. Parce qu'il était non seulement un homme de courage et d'action, mais aussi un homme de principe.

Albert Lepage
Gilbert Sabourin
Jean-Marie Taillefer
Le 24 juin 2018

ACTUALITÉS

Besoin de surmonter le traumatisme, besoin de faire la différence

Une passion sans borne pour l'Afrique

Stanford, Columbia, Carlton, Denver, University College de Londres, Goldsmiths University of London et Oxford. Tout juste diplômée de l'Université du Manitoba, Johise Namwira, ancienne élève de la DSFM, a été acceptée dans ces sept universités de renom.

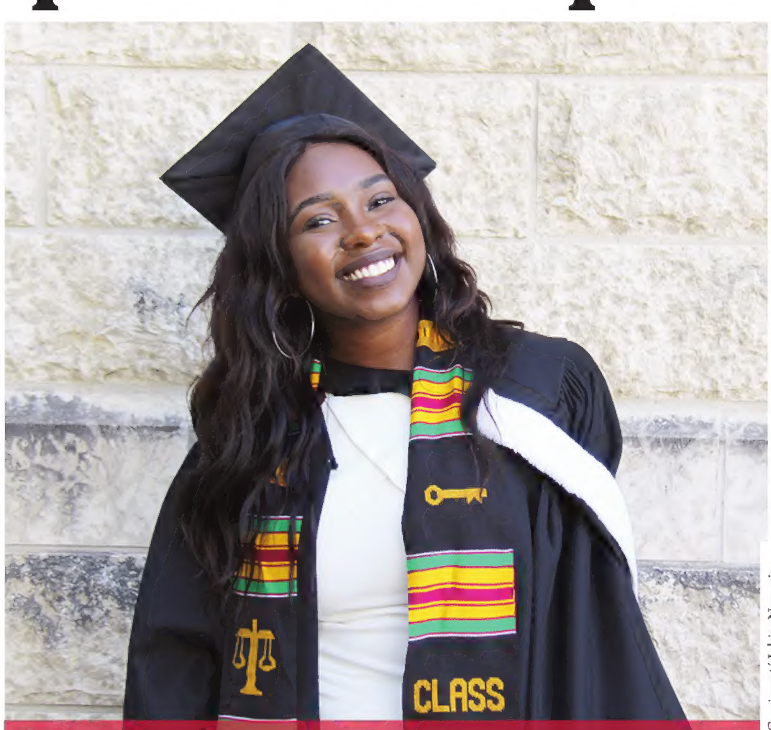



mvilanova@la-liberte.mb.ca

Quand elle avait 15 ans, Johise Namwira a accroché une liste d'objectifs à atteindre sur le mur de sa chambre. « Depuis que je suis petite, je note des choses que je veux accomplir. Sur cette liste, j'avais mis : postuler dans les meilleures universités du monde. »

Cette année, à 21 ans, elle s'est lancée, et son ambition a payé. « J'ai décidé d'aller faire une maîtrise à Oxford pour travailler sur un projet de recherche sur l'extraction des ressources naturelles, dans le programme d'études africaines. C'est le programme qui correspondait le mieux à mes projets, et c'est un honneur pour moi d'aller étudier dans la même université que Malala Yousafzai. »

Johise Namwira attribue son succès au fait d'avoir su rester elle-même. « Quand j'ai envoyé mes candidatures, j'ai pris le temps de réfléchir aux qualités que j'avais qui pouvaient me distinguer. Ces universités recherchent des personnes intelligentes et uniques. Pour moi, c'est mon identité congolaise-canadienne qui fait la différence. J'ai parlé du travail que j'ai fait dans ma communauté, et de ce que j'aimerais accomplir avec mes diplômes. »



Johise Namwira

photo : Gracieuseté Johise Namwira

Les parents de Johise Namwira ont dû fuir leur pays alors qu'elle n'avait que deux ans. « Je suis née en 1997, au milieu de la première guerre du Congo. Mes parents ont laissé toute leur vie, toute leur famille et sont partis avec mon frère et moi, et les documents essentiels. Je ne me souviens pas du voyage, mais parfois, ma famille me raconte une histoire, et j'ai des flashs. Je pense que même si j'étais très jeune, ça m'a laissé un stress traumatique secondaire. »

Pour Johise Namwira, cet exil forcé est à l'origine de la passion qu'elle a pour l'histoire de l'Afrique. « Je suis venue d'un pays en guerre et j'ai grandi avec ces histoires. Mes parents nous ont élevés au Canada, nous avons eu le privilège d'être canadiens, mais ils nous ont toujours rappelé d'où on venait. »

Le fait de connaître ses origines est essentiel à ses yeux. « Certains ont une mentalité de se détacher de ce qui se passe en Afrique lorsqu'ils s'en vont. Or, si on oublie nos origines, les histoires et les personnes vont disparaître. Mais pour nous qui avons vécu ces situations, c'est impossible d'oublier. C'est une partie de nous qui nous suit partout où on va. Mon histoire, c'en est une parmi d'autres. Beaucoup d'immigrants en ont des similaires. »

À son arrivée au Canada, la famille Namwira a d'abord vécu à Ottawa, puis à Guelph, où le père de Johise a effectué une maîtrise universitaire. Ils se sont installés à Winnipeg juste avant qu'elle n'entre à l'école. « Mes parents m'ont raconté que l'un des ajustements les plus difficiles était le travail, car leurs diplômes n'étaient pas reconnus ici. Ils ont travaillé dans des conditions difficiles pendant plusieurs années avant d'avoir des postes dans leurs domaines. Ils n'avaient pas grand chose, mais ils nous ont donné tout ce qu'ils pouvaient. Maintenant, mon père fait un doctorat à l'Université de Birmingham, en Angleterre. Peut-être que c'est de lui que je tiens mon ambition. »

Johise Namwira était élève à l'école Noël-Ritchot quand elle a commencé à s'intéresser aux droits de la personne. « C'est un sujet qu'on a commencé à aborder en 3e ou 4e année, et j'étais fascinée. J'ai continué à explorer ce domaine en secondaire au Collège régional Gabrielle-Roy, où j'ai suivi un cours de droit en 11e année. J'ai vraiment adoré. »

En secondaire, Johise Namwira a aussi trouvé des façons d'attirer l'attention de ses camarades sur les sujets qui lui tenaient à cœur. « Pour la Journée du souvenir, l'enseignante Monique Guénette a travaillé avec moi sur une présentation à propos des enfants-soldats, pour mettre l'accent de cette célébration sur des situations auxquelles on ne pense pas forcément. »

Après avoir terminé le secondaire avec une année d'avance, Johise Namwira est entrée à l'Université du Manitoba où elle s'est tournée vers des études sur les femmes et le genre. « J'ai bénéficié d'un enseignement pluridisciplinaire qui m'a aidée à réaliser une thèse sur la brutalité policière aux États-Unis d'un point de vue sociohistorique pour le programme de baccalauréat honneur. » Johise Namwira réalise en ce moment un stage estival de quatre mois au Département du patrimoine canadien à Ottawa avant de s'envoler pour faire sa rentrée à Oxford.

La perspective unique des jeunes d'Afrique

La réussite de Johise Namwira a émerveillé sa famille. « Je suis la première à aller dans une université aussi prestigieuse, alors c'est un moment marquant. La majorité de ma famille est en Afrique. Je n'ai que peu d'informations sur notre histoire. Étudier l'histoire de l'Afrique, c'est une façon pour moi d'en savoir plus sur mes origines. »

Johise Namwira souhaite partager ses découvertes avec le reste du monde. « 2015-2024 est la décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Maintenant plus que jamais, c'est le moment de s'investir dans l'histoire africaine. Les jeunes doivent se lancer, car nous avons une perspective unique. Pour moi, c'est presque une responsabilité de dire que je veux faire une différence et essayer de rétablir l'histoire de l'Afrique. »

Et si aujourd'hui, Johise Namwira revendique avec fierté sa part d'identité congolaise, ça n'a pas toujours été le cas. « J'ai un nom atypique, et j'ai mis du temps à en être fière. À l'école, je voulais juste être comme les autres. Mais à l'université, je me suis investie dans des évènements. J'y ai rencontré des personnes comme moi, avec des histoires marquantes. Là, j'ai commencé à apprécier d'où je viens, et à questionner où je veux aller. À présent, quand je participe à des évènements politiques, mon nom est une partie de moi, et j'espère qu'il pourra inspirer d'autres jeunes avec des noms qui sortent de l'ordinaire. »

Ouvrir des portes

Toujours à la recherche de nouveaux défis, Johise Namwira n'a pas hésité à s'impliquer dans une multitude de projets pendant sa scolarité.

« En 11e année, j'ai participé au documentaire Un musée pour l'humanité, à propos du Musée canadien pour les droits de la personne. Pendant mes années universitaires, j'ai fait partie du Youth Parliament of Manitoba, ainsi que de six groupes étudiants. J'ai également prononcé un discours de clôture à la Women's March de Winnipeg. »

Son investissement lui a ouvert de nombreuses portes. « L'an dernier, pour le 100e anniversaire du droit de vote des femmes, le groupe Equal Voice a choisi des femmes de tout le Canada. Le 8 mars, nous nous sommes rendues à Ottawa, avons siégé au Parlement et avons participé à diverses sessions. »

L'été suivant, elle a participé à un programme intensif d'été à l'Organisation des Nations unies (ONU). « J'étais très intéressée par ONU Femmes et par le Conseil de sécurité. »

RECONNAISSANCES DANS LE MONDE FRANCOPHONE

▶ Le message de Frances Bérard, prix Long service rural

«En médecine, on a besoin de différents défis »

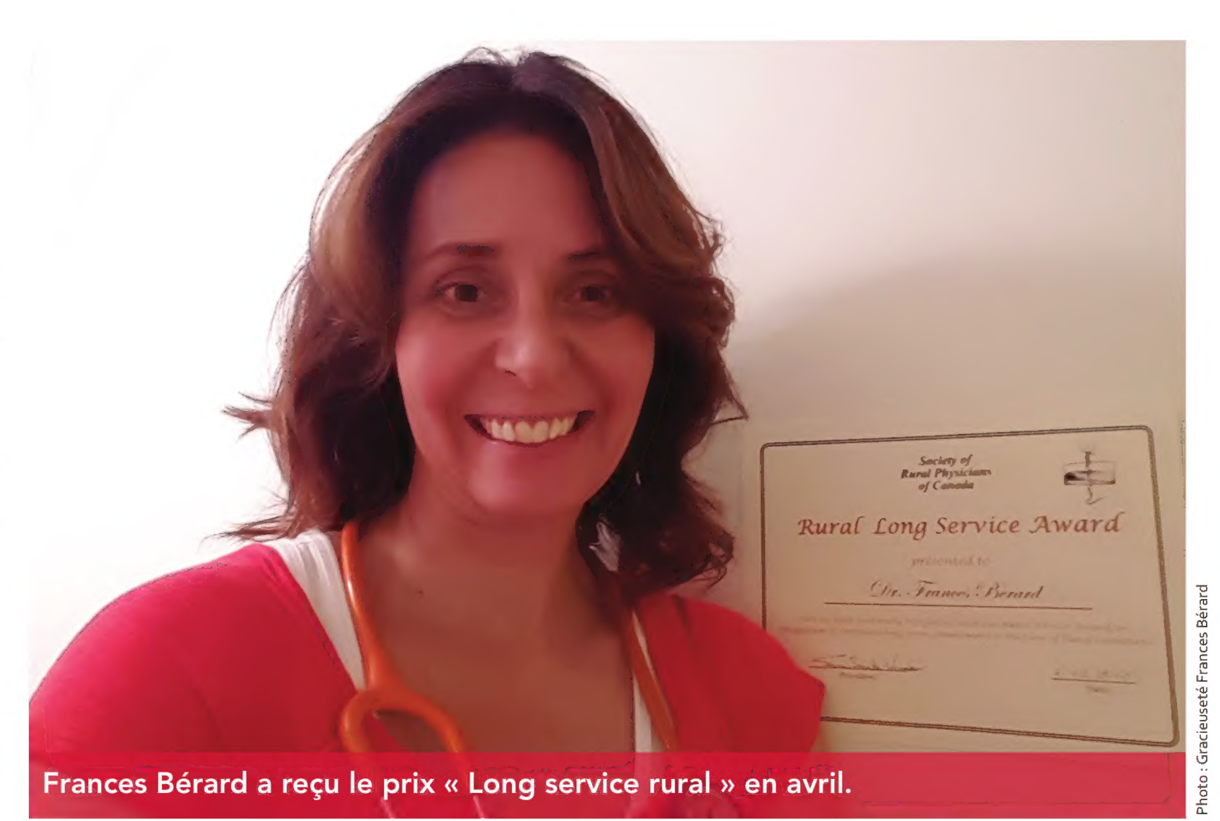
Frances Bérard a plus d'un quart de siècle de pratique médicale. Ce qui lui a valu le prix Long service rural de la Société de la médecine rurale du Canada. Cette docteure de 52 ans a débuté sa carrière en 1992 à Notre-Dame-de-Lourdes.


MARIE BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Frances Bérard n'avait jamais entendu parler de Notre-Dame-de-Lourdes avant d'y travailler. Elle raconte : «Je cherchais une position au rural. Mon mari cherchait un emploi dans un milieu francophone. Le Docteur Denis Fortier, déjà établi à Notre-Dame-de-Lourdes, connaissait un peu les médecins francophones qui venaient d'être diplômés. Il gardait un œil sur nous pour voir où on allait. C'était le bon moment pour moi. J'ai d'abord été embauchée pour deux ans. »

Plus de 25 ans plus tard, la docteure Frances Bérard poursuit sa pratique de médecine familiale à la Clinique Notre-Dame, et assure qu'elle n'a aucune hâte à arrêter son métier.

Ce qui lui plaît le plus dans l'exercice de ses fonctions, c'est la variété des défis et l'opportunité de se connecter avec différentes personnes. « Je peux m'occuper d'enfants, de seniors, de soins prénataux, d'accouchements, de santé mentale. C'est pour ça que je me suis dirigée au rural. En stage, j'étais à Altona. J'étais intéressée par l'opportunité de pouvoir travailler dans les urgences, d'avoir plus de responsabilités. C'est difficile de trouver un endroit en ville où je pourrais accomplir tout ce dont je suis capable. »



Frances Bérard a reçu le prix « Long service rural » en avril.
Photo : Gracieuseté Frances Bérard

Frances Bérard enseigne aussi à l'Université du Manitoba aux étudiants de la 1e à la 4e année ainsi qu'aux étudiants en médecine familiale dans le programme bilingue. « Ils viennent faire des rotations à Notre-Dame-de-Lourdes, pour avoir de l'expérience au rural, un peu ce que j'avais fait comme étudiante. Ils sont surpris par beaucoup de choses, un peu comme moi à l'époque. On ne connaît pas ce qu'on ne voit pas. Alors, quand on a la chance de venir en campagne, on peut voir ce que représente la pratique ici. Ça ouvre des possibilités. »

La transmission, la passion. Deux mots essentiels pour Frances Bérard, qui confie que sa vie familiale gravite autour de son métier.

« On fait du bien aux personnes. C'est toujours un feel good quand je viens au travail. En médecine, on a besoin de différents défis. Je prends place dans différents comités nationaux : mon équipe me donne l'appui nécessaire pour y participer. Je trouve que c'est important d'aller faire d'autres choses pour garder notre joie de vivre dans notre milieu, prendre de belles vacances aussi. »

LAURÉATS 2018 DES PRIX D'EXCELLENCE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

prix d'excellence de la presse francophone 2018

APF Association de la presse francophone



Sur la photo de gauche à droite : Rangée avant – Sophie Gaulin (*La Liberté*), Andréanne Joly (*Francopresse*), Liette Landry (*Acadie Nouvelle*), Hélène Lequitte et Kim D'Alessio (*Le Franco*), Marcia Enman (*La Voix Acadienne*), Réjean Grenier (Pionnier *Le Voyageur*). Rangée arrière – Maxence Jaillet (*L'Aquilon*), Pierre-Paul Noreau (*Le Droit*), Émile Guy (Pionnier *Le Voyageur*), François Bergeron (*L'Express*), Julien Cayouette (*Le Voyageur*), Thibault Rondel (*l'Aurore boréale*), Eric Mazaré (*L'Express*). Crédit : Stunik Médias.

PRIX D'EXCELLENCE GÉNÉRALE

Prix d'Excellence générale pour le journal de l'année
L'EXPRESS

Prix d'Excellence générale Antidote pour la qualité du français
L'AURORE BORÉALE

Prix d'Excellence générale pour la qualité graphique du journal
LE FRANCO

Prix d'Excellence générale pour la rédaction journalistique
LE DROIT

PRIX D'EXCELLENCE

Prix d'Excellence pour l'article d'actualité de l'année
L'AQUILON ET LE VOYAGEUR

Prix d'Excellence pour l'article en arts et culture de l'année
L'AURORE BORÉALE

Prix d'Excellence pour l'article communautaire de l'année
AGRICOM

Prix d'Excellence pour l'éditorial de l'année
LE FRANCO

Prix d'Excellence pour la « une » de l'année
LA LIBERTÉ

Prix d'Excellence pour la photographie de l'année
L'AURORE BORÉALE

Prix d'Excellence pour l'annonce fabriquée « maison » de l'année
ACADIE NOUVELLE

Prix d'Excellence pour le cahier spécial de l'année
LA VOIX ACADIENNE

Prix d'Excellence pour le projet spécial de l'année
LA VOIX ACADIENNE

Prix d'Excellence pour la meilleure présence numérique
L'EXPRESS



RECONNAISSANCES DANS LE MONDE FRANCOPHONE

Le message de Maria Chaput, Prix Boréal

« Les jeunes devront continuer la revendication »

Pour Maria Chaput, l'obtention du Prix Boréal de la FCFA est à la fois une occasion de reconnaître son travail accompli pour l'épanouissement des communautés francophones, et de rappeler que les francophones ne peuvent pas se reposer sur leurs acquis.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Maria Chaput a reçu le Prix Boréal le 7 juin à Ottawa. L'ancienne sénatrice a été émue d'avoir été reconnue par la Fédération des communautés francophones et acadienne.

« La FCFA, c'est plus qu'un regroupement ou une association. C'est nous, parce que la FCFA émane de nos communautés francophones et les représente. J'ai été très touchée quand on m'a annoncé que j'allais recevoir le prix, avec mon ancienne collègue franco-albertaine au Sénat, Claudette Tardif. »

À la retraite depuis 2016, Maria Chaput a obtenu le Prix Riel (1998), la Médaille du Jubilé d'or de la Reine Elizabeth II (2002) et a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur de France (2011). En 2017, l'Université du Manitoba lui a décerné un doctorat *Honoris causa.*


Maria Chaput.
Photo : Archives La Liberté

La résidente de Sainte-Anne s'attend-t-elle à d'autres reconnaissances?

« Honnêtement, je n'y pense même pas. J'ai 76 ans. C'est vrai qu'au dernier quart de sa vie, on reçoit souvent des reconnaissances et des accolades. C'est un fait de la vie que je ne considère pas le moindrement morbide. Ça me fait même sourire, parce que c'est vrai. Avant tout, je suis émue qu'on ait reconnu le travail que j'ai fait pour faire avancer la cause francophone.

« Malgré ces efforts, je sais qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Au Sénat, j'ai tenté de faire modifier la Partie IV de la Loi sur les langues officielles. Je n'ai pas réussi, mais je n'ai aucun regret. Il y a eu des changements d'attitudes. J'en conclus que la discussion engagée autour de mes projets de loi, a contribué à faire comprendre notre réalité. Chaque goutte compte. Comme la Loi 5 au Manitoba. Ou encore le travail de Madeleine Meilleur, l'ancienne ministre des Affaires francophones en Ontario. Avec le temps, elles remplissent le verre. »

« Il faut avoir bien conscience que la Loi sur les langues officielles n'a toujours pas un vrai poids, un vrai mordant. Il est temps qu'on la révise. Elle doit devenir le reflet de la francophonie telle qu'elle existe en 2018. À ma retraite, le président du Conseil du Trésor a annoncé la révision des règlements entourant la Loi. J'espère qu'on verra de nettes améliorations. »

« En tous les cas, ce n'est plus dans mes mains. Si les jeunes y tiennent, ils devront faire des efforts de revendication. »

Le message de Jacqueline Blay, reçue à l'Ordre du Manitoba

« Il faut reconnaître le dévouement des anciens »

Jacqueline Blay recevra l'Ordre du Manitoba le 11 juillet pour son engagement envers le patrimoine francophone, notamment pour sa série de livres sur l'histoire du Manitoba français.

Ancienne présidente de la Société historique de Saint-Boniface, de la Maison Gabrielle-Roy et de la Société franco-manitobaine, Jacqueline Blay confie éprouver « un peu de trac » face à la cérémonie de remise de l'Ordre du Manitoba.

« D'habitude, je préfère que mes livres parlent. Je suis très émue, et extrêmement heureuse de recevoir l'Ordre du Manitoba. C'est une validation personnelle, et avant tout une validation du passé des francophones que je raconte. »

Ce passé, Jacqueline Blay l'a fait sien. Arrivée au Manitoba de France en 1967, l'auteure se souvient d'être venue à Saint-Boniface comme « simple immigrante ». « J'ai trouvé un poste à CKSB comme discothécaire. À l'époque, la radio était encore une entité privée, fondée et financée en partie par la communauté. CKSB diffusait des émissions d'histoire à tous les jours. Ça m'intéressait. Et puis à la salle des nouvelles, il y avait Rossel Vien, qui connaissait bien l'histoire des Franco-Manitobains.


Jacqueline Blay.
Photo : Daniel Bahuaud

« Tout cela me fascinait. Je viens d'une communauté – l'Algérie française – qui à l'époque ne racontait pas son histoire. Elle ne voulait pas la raconter, parce qu'elle avait été violente. Aujourd'hui, les Pieds Noirs racontent leur passé. Mais pas en 1967. J'étais étonnée combien les francophones gardaient le souvenir de leur passé. En peu de temps, cette histoire d'oppression, moins violente qu'en Algérie, certes, mais d'oppression claire, est devenue importante pour moi.

« D'où, au bout du compte, mon désir de raconter cette histoire. Elle est très importante pour moi. C'est très personnel. Personne ne m'a demandé de l'écrire. Et puisque le travail n'est pas terminé, l'ampleur de la tâche peut parfois faire reculer. Mais il doit être fait. Et j'apprécie qu'on ait reconnu ce travail d'ouvrier. »

Jacqueline Blay a obtenu le tout premier Prix Réseau en 1988. En 2012, elle a reçu la médaille du Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II. Elle a également reçu le Prix Riel en 2014 et le Manitoba Day Award en 2016, en reconnaissance des deux premiers tomes de son Histoire du Manitoba français, qui lui ont valu deux Prix Champlain (2011 et 2014). Le troisième tome a été publié en 2016.

À présent, Jacqueline Blay poursuit son parcours à travers les 406 boîtes du Fonds SFM au Centre du patrimoine.

« C'est extraordinaire de retrouver dans les documents primaires la voix de gens qui sont disparus. Des personnes engagées dans le prolongement de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. Tout ce qu'on a aujourd'hui est le fruit de leur travail. Qu'on se dise francophone, immigrant, ou francophone de la Loi 5, on leur doit de reconnaître leur dévouement. »

D.B.

Pour les élections des commissaires de la CSFM en octobre

L'oubli détecté sera corrigé

Petite question : Que faire quand la *Loi sur les écoles publiques* permet à une personne d'élire les commissaires scolaires, mais que le formulaire pour s'inscrire sur la liste électorale ne lui permet pas de voter? Voici la réponse.




DANIEL BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

En octobre 2014, le parent engagé Michel Durand-Wood avait lancé une pétition qui préconisait l'élargissement de la liste électorale. Son principal souci était alors : de permettre aux conjoints des ayants droit de se retrouver sur la liste électorale de la CSFM.

Un souci surtout motivé dans le cas des familles où l'enfant n'était pas d'âge scolaire, et donc pas encore inscrit dans une école de la DSFM.

En juillet 2018, toujours soucieux de s'assurer que sa belle-sœur, dont l'enfant de quatre ans n'est pas encore d'âge scolaire, pourrait désormais voter aux élections du 24 octobre prochain, Michel Durand-Wood a consulté le formulaire d'inscription de l'électeur, en annexe à la Loi sur les écoles publiques.

Résultat de sa préoccupation : « J'étais bouleversé. Malgré les changements à la liste électorale approuvée le 23 avril par le ministère de l'Éducation, le formulaire ne permettait toujours pas à un conjoint d'un ayant droit qui n'a pas encore d'enfant à la DSFM de s'inscrire et donc de pouvoir voter. »

Cette inquiétude, il l'a partagée à Bernard Lesage, le président de la CSFM. « Michel Durand-Wood a eu raison de nous souligner le problème. Parce que c'est bel et bien un problème. Car la Loi sur les écoles publiques est claire. Le Règlement 21.37 (1) élargit le sens du mot ayant droit pour inclure le conjoint d'un ayant droit.

La source du problème? « Évidemment, il y a eu un oubli. Quelqu'un à la fonction publique n'a pas modifié le formulaire d'inscription pour qu'il soit conforme à la loi. »

Serge Bisson, le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier de la DSFM, a contacté au ministère de l'Éducation David Yeo, le directeur de la Division de la politique, de la planification et de la performance aux services administratifs en éducation.

Résultat : « David Yeo a tout de suite compris. Il est ouvert à changer le formulaire pour qu'il respecte le règlement 21.37 (1), et ce avant la prochaine élection qui aura lieu le 24 octobre.

« J'ajoute que d'ici la fin d'août ou le début de septembre au plus tard, la DSFM aura préparé son site web pour permettre à tous les ayants droit et leurs conjoints de s'inscrire pour voter. Nous allons évidemment suivre la *Loi sur les écoles publiques*. Et non nous plier à un formulaire qui n'a pas été mis à jour. »

Conclusion de Michel Durand-Wood? « Je suis heureux d'avoir détecté un pépin. Et que la CSFM ait pris des mesures pour le corriger. »



Michel Durand-Wood.

Photo : Daniel Bahuaud

Alors qui va pouvoir voter?

Selon le règlement 21.37 (2) de la *Loi sur les écoles publiques*, pour voter aux élections de la CSFM, il faut :

- avoir au moins 18 ans.
- être citoyen canadien et résider au Manitoba depuis au moins six mois.
- être parent d'enfant inscrit à un programme offert par la DSFM, ou le parent d'un enfant qui n'est pas encore inscrit.
- être ayant droit, c'est-à-dire : un Manitobain dont la première langue apprise et encore comprise est le français ; un citoyen canadien qui a reçu au moins quatre ans d'enseignement scolaire en français à l'élémentaire ; un conjoint d'ayant droit.





▶ Élections Manitoba applique de nouveaux contrôles

Voter à Saint-Boniface : le mode d'emploi

Novembre 2017 : la Province a modifié la *Loi électorale du Manitoba*, à la demande d'Élections Manitoba.

Et c'est pourquoi les Bonifaciens qui iront aux urnes pour la partielle seront les premiers Manitobains à devoir se conformer à des nouveaux règlements.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Quelles sont les principales modifications à la *Loi électorale du Manitoba*? Et que faut-il avoir en main pour voter lors de la partielle à Saint-Boniface? Alison Mitchell, la gestionnaire des communications et porte-parole pour Élections Manitoba, fournit les renseignements essentiels.

À propos de la liste électorale

« En 2016, Élections Manitoba a demandé au gouvernement la permission de créer une liste électorale permanente. Parce que le recensement ponctuel des électeurs était devenu plutôt problématique. Trop souvent, nos énumérateurs n'arrivaient pas à rejoindre les électeurs lorsqu'ils venaient frapper à leur porte. Si bien qu'on manquait toujours du monde.

« C'est bien plus commode pour les électeurs qu'on dresse une liste permanente. Bientôt, Élections Manitoba aura un site web où les Manitobains pourront s'inscrire, ou encore signaler un changement d'adresse. »

Concernant les pièces d'identité

La plupart des électeurs à Saint-Boniface auront déjà reçu par la poste leur carte d'information de l'électeur. « Cette carte est obligatoire, que vous votiez le 17 juillet, que vous votiez par anticipation, que vous participiez au vote des absents ou au scrutin à domicile. »

De plus, il est obligatoire de présenter une autre pièce d'identité avec photo : un permis de conduire, une carte d'Identité Plus du Manitoba, un passeport ou une carte de traité.

« On peut aussi fournir deux pièces d'identité sans photo, comme une carte de Santé Manitoba, une carte d'assurance sociale, une facture de services publics ou une carte de crédit. Ceux qui n'ont aucune pièce d'identité peuvent demander à un électeur avec les pièces d'identité requises de répondre d'eux. »

« Les pièces d'identité ont été exigées à la demande du gouvernement. Les exigences sont en accord avec celles établies par les autres paliers gouvernementaux. À titre d'exemple, il faudra produire des pièces d'identité le 24 octobre lors des prochaines élections municipales, et lors des élections fédérales de 2019. »



Alison Mitchell, d'Élections Manitoba.

Photo : Archives La Liberté

Les moyens du vote par anticipation

Les Bonifaciens pourront voter par anticipation du jeudi 5 juillet au jeudi 12 juillet. Les électeurs peuvent se rendre au bureau du directeur de scrutin (744, rue Archibald, au sous-sol de l'église Sainte-Famille) ou encore au Club Éclipse (255, ave de la Cathédrale). Les heures d'ouverture sont de 8 h à 20 h du lundi au samedi et de 12 h à 18 h le dimanche.

Alison Mitchell : « On peut aussi s'inscrire au vote des absents jusqu'au 14 juillet. Les personnes voulant voter chez elles pour des raisons de santé ont jusqu'au 16 juillet pour s'inscrire. On peut se rendre au bureau du directeur du scrutin ou encore télécharger le formulaire en se rendant sur le site d'Élections Manitoba (http://www.electionsmanitoba.ca/fr/Voting/FAQ). »

Alison Mitchell rappelle par ailleurs que des bulletins de vote en gros caractères ou en braille seront disponibles le 17 juillet dans chaque centre de scrutin.

FINISSANTES ET FINISSANTS 2018



Félicitations à tous les diplômés et toutes les diplômées de la Division scolaire franco-manitobaine!

Chères finissantes,
Chers finissants,

Vous y voici, finalement! Treize années derrière la cravate et probablement plus sages, plus réfléchis, mais certainement plus prêts à passer à la prochaine étape.

Demain, vous commencerez un nouveau pan de votre vie. Certains d'entre vous partiront vers des études postsecondaires, d'autres quitteront le nid familial pour voyager, tandis que pour d'autres, c'est le marché du travail qui vous attend.

Peu importe votre destination, n'oubliez pas d'où vous venez. Et n'oubliez pas ceux et celles qui vous ont appuyé.

N'ayez pas peur de foncer, au risque de vous tromper et de devoir recommencer.

N'ayez pas peur de rire et pleurer, ce sont des sentiments qui vous feront grandir.

N'ayez pas peur d'aimer, au risque de souffrir.

N'ayez pas peur de partir, et non plus de revenir…

Vos parents, vos amis, l'école tout au long de votre parcours, vous ont donné un coffre d'outils. À vous de les utiliser à bon escient. Faites-vous confiance!

Et bien que le soleil soit à des années-lumière, il brille tous les jours pour chacun d'entre nous, peu importe où nous sommes, et même si parfois des nuages se glissent dans notre paysage, rappelez-vous qu'il n'y a rien qu'un sourire ne peut effacer.

Félicitations, chères finissantes, chers finissants, et bonne chance dans vos projets présents et futurs.

Le directeur général,

Alain Laberge

Alain Laberge



ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AURÈLE-LEMOINE

Joseph Drouin • Benjamin Bruce III • Zachary Carrière • Simone Patricia McKay-Burnstick



ÉCOLE/COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY

Tanner Arnal • Jérémie Baudry • Justin Benjamin • Sydnye Berard • Brooke Bérard • Colin Bérard • Jayden Bérard • Shane Rurick Cal Bjornson • Chloé Buissé • Shawn Cianflone • Annick Clément • Joël Gilles Joseph Comeau • Derik Cook • Jude Courcelles • Haley Cuillerier • Joline Danneels • Cole De Koninck • Devon de Rocquigny • Chantal de Rocquigny • Théodorus Delaquis • Joël Delorme • Aiden Vincenzo Dillabough • Josée Dumesnil • Emma Dupuis • Céleste Murielle Everhardus • Casey-Jane Fenton • Eric Fillion • Damien Glenham • Bradyn Gratton • Michaella Grenier-Kelly • Ariel Hébert • Stephanie Hofer • Cole Huberdeau • Joshua Christian Ireland • Taylor Joyal • Adrian Andrew Kalyniuk • Gabriella Keza • Stéphane Lagassé • Cloé Langevin • Nicholas Lepage • Jacqueline Lussier • Celina Manaigre • Anique Manaigre • Amber Markwart • Madison Anna Moins • Jesse Moroz • Allissa Morrice • Michael Perschel • Tyler Joseph Pilon • Matthieu Poirier • Jordan Reuvers • Riel Robert • Derek Roy • Éric Roy • Julie Senécal • Nicholas Stevenson • Kristine Tétrault • Desirée Toews • Daneige Toupin • Emily Tremblay • Melanie Turman • Chantal Cheryl Marie Verhaeghe • Emily Laureen Weir



ÉCOLE COMMUNAUTAIRE GILBERT-ROSSET

Patrick Louis Alexis Philippot • Clarisse Louise Collet



ÉCOLE JOURS DE PLAINE

Lauren Anne Bray • Reece Hopfner • Autumn L'Heureux



CENTRE SCOLAIRE LÉO-RÉMILLARD

Ayite Ray Charles Ajavon • Samuel Andrychuk • Rémi Arnal • Natalie Bacon • Danica Bazin • Jenna Bazin • Janelle Beaulieu • Isaac Bichon • Angeleka Bisson • Brody Bossuyt • Justin Bouchard • Pascale Bouchard • Julie Brétécher • Mélissa Simone Brooks • Quentin Calvary • Justin Carrière • Kailey Carrière • Joël Cenerini Turner • Emilie Champagne • Éric G. Chaput • Mélanie T. Chaput • Katrine Cloutier • Dominique Collette • Ghislain Courcelles • Justine Autumn Crozier • Talia Dacquay • Alexia de Graaf • Dalin de Graff • Victoria Rose Deakin • Brielle Delaquis • Brianne Renée Desrochers • Walid El Aaji • Christine Espenell • Stéphane Fortier • Matthew Gauthier • Zoé Gauthier • Maurice Gingras • Djoro Christine Lauryne Ankon Goli • Stephanie Grégoire • Dallan Edward Hein • Jonathan Frank Irakoze • Kara Jeffrey • Joelle T. Jobin • Owen Lagacé • Max Robert Laurencelle • Christian Leclair • Émilie Julie Lécuyer • Stéphane Lévesque • Melissa Luna • Annabella Maguet • Colin Malchuk • Celeste McElroy • David Mushumanski • Émilie Danielle Nantel • Ethan Neumann • Ryley Paterson • Joel Perkins • Shealyn Philippe • Chantal Piché • Zara Andrée Toupin Ramlal • Samuel Régnier • Amelia Reimer • Joscelyne Riel • Justin Riet • Alexandre Ritchie • Tessa Robert-Betzold • Milanne Hélène Rondeau • Solange Émilia Marie Roy • Sylvain Ruest • Phillip Seel • Frédérike Soucy • Noah St-Hilaire • Calista St. Hilaire • Marden Sultanpour • Josée Toupin-Mulvihill • Marc Tremblay • Monique Vermette • Franck Levy Weeh Farikou • Matheu Workum • Stephany Younan • Corinne Young • Maria Youssef • Helena Natalie Zarychta



COLLÈGE LOUIS-RIEL

Anass Ajenkar • Hassan Togoi Ali • Joris Ondo • Aliou Ba • Anna Lamontagne Badiou • Asha Indra Taillefer Balkissoon • Zack Ballingall • Sacha Bédard • Patricia Biaya • Simon Boily • André Boissonneault • Sara Boissonneault • Eric Braun • Anthony Bruneau-Cormier • Denis Buhelwa Mungenga • Vanessa Byusa • Ashlyn Carrière • Diego Chinchilla Chaput • Kyler Clement-Couzens • Fatou Dagnoko • Silvia Daigneault • Uteve Iliona Djombi Samba • Bréanne Dondo • Bendu Dukuly • Nicolas Denis Joseph Durand • Hanae El Menani • Sophie Fonseca • Gillian Isabelle Foster • Rémi Fournier • Julie Fréchette • Nathan Gagné • Mia-Lee Gareau • Camille Gautier • Callum Goulet-Kilgour • Emily Kathleen Hornan • Sephora Isimba • Naje Eder Jean-Paul • Stephanie Jones • Yanko Kalem • Namarel Kane • Danis Karuba • Paul Lamontagne-Wood • Philippe Laplante • Christian Laramée • Florida Kasongo Lieven • Yavan Lubanda Ngoy • Philip Lunam • Lea Kamanga Lushaba • Hamida Maïga • Anastasie Makouzo • Laurence Francine Matanga Samba • Augustin Mateso • Joceline Maynard • Daniel McCarthy • Kasandra Mercier-Houle • Tatiana Diyoka Meta • Liam Michaud • Chishosi Ibrahim Mika • Kaltoum Kenodid Mohamed • Jonathan Monsevula • Sophie Anne Morham • Sophie Moulaison • Louise Mukuba • Linda Muzamuzi • Chantal Ngalula • Mylène Nzosaba • Christian Pantel • Julian Parent • Liam Pelletier • Bréanne Rey • Owen Rivard • Catherine Robert • Mireille Roche • Katia Carole St-Vincent • Justine Sutherland • Joshua Sylvestre • Paul Symak • Breanna Trudeau • Jalene Trudel • Céleste Vandale • Ryan Wiebe



ÉCOLE LA SOURCE

Adanna Daria Denys-Peters



ÉCOLE RÉGIONALE NOTRE-DAME

Kasia Charline Marie Badiou† • Svan Javier William Bazin • Jesse Bibault • Kae-Lynn Sheri Marie Bibault • Dominic Gilles Auguste Bosc • Sarah Marguerite De Baets • Shaelyn Renée Deleurme • Julien Marcel Deroche • Tiffany Flo Dupasquier • Janelle Emmalee Marie Girouard • Céleste Marie Grenier • Lucas Marc Le Moullec • Emilie Foidart McKinney • Patrick Maurice Paul Muller • Nathaniel René John Saltel • Braedan Adrien Aurele Talbot • Sofia Ignacia Yanez Meza



ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

Alysaa Bencharski • Gabrielle Brigitte Marie Chaput • Danèle Déquier • Sylvie Blanche Maria Dornez • McKinley Fry • Kailey Lise Marie Gauthier • Tristine Gobeil • Ryane Danielle Joyce • Brayden Klassen • Yannick Richard Lajoie • Stéphanie Lambert • Ethan Larocque • Breanne Mary Chantal Levenec • Alexis Mackenzie Verrier • Danika Morriseau • Madison Nicolas • Noa Pelletier • David Perron • Joel Verrier



ÉCOLE COMMUNAUTAIRE RÉAL-BÉRARD

Brianne Barnabé • Olivia Catellier • Dominike Courcelles • Elizabeth Edmunds • Réanne Fontaine • Isabelle Fréchette • Capri Gosselin • Savannah Grenier • Geneviève Marie Aline Laroche • Phoenix Morrissette • Cobi Rioux • Patrice Robidoux • Mason Saucier • Evan Tone



ÉCOLE COMMUNAUTAIRE SAINT-GEORGES

Kylie Fontaine • Ashleigh Marie Motkaluk



ÉCOLE RÉGIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Autumn Lisa-Lynn Paul • Ashlyn Taylor Simao Avelar • Jade Mahalia Hunter • Chelsey Lavallée • Danica Mélanie Bérard • Jacob Dale Wiebe • Manon Alexie Marie Stinson • Nathan Daniel Ayotte • Brianne Lynne Tétrault • Kiara Marie Desjarlais



ÉCOLE SAINT-JOACHIM

Erik Asselin • Cabrel Luc Brémault • Natasha Bonomo • Brennan Michael Carrière • Brielle Chartier • Cameron Choiselat • Cynthia Côté • Miguel Jean Joseph Fouillard • Darcy Friesen • Jacob Gardner • Skylar Lisele Grimard • Venessa Gueret • Brooke Angèle Hargreaves • Blaine Henrotte • Brett Anna Mae James • Reyanne Sandra Marie Jolicoeur • Mikayla Nathalie Laurencelle • Tristen Levesque • Yanykk Michel Nadeau • Justin Normandeau • Paige Rivard • Andrew Sidey • Nicholas Aaron Allary Tétrault • Zoé Tétrault • Brian Tkachuk • Janelle Verrier



ÉCOLE SAINT-LAZARE

Maximillian Simard • Céleste Simard • Mackenzie Houle • Madison Houle



CENTRE D'APPRENTISSAGE FRANCO-MANITOBAIN

Bouho Ahmed Houssein • Julie Laure Amana • Barbed Ali • Manuella Essi Amedzro • Edward Gompu Barlea • Zenaba Barkai • Grace Bigasaki • Ali Hassan Barbed • Mbabazi Bigasaki • Kwazay Barlea • Eleyou Brahim • Soraya Berraha • Bashimbe Cito • Christian Demeo Lafreniere • Hamadou Dosso • Melanie Djomen • Nadira Ginale H • Carine Kahonja • Mariam Koné • Massogbe Koné • Zouhair Lamouni • Papy Mawu • Marieme Manga • Claudine Mwendapeke Kwibe • Furaha Mburugu • Julius Mugume • Mawazo Nendjo • Welongo Meshack Nendjo • Grace Lucie Nyabenda • Seguin Cyprien Sery • Djoume Sokona • Yacin Sougueh • Zabibu Tobongye • Hassan Togoi • Edouard Masuku Walo • Moise Yong Malimeck



▶ Candidate au siège fédéral de Saint-Boniface/Saint-Vital

Pourquoi Réjeanne Caron se lance en politique

Réjeanne Caron, agente de police à Winnipeg depuis 23 ans, sera la candidate des conservateurs aux élections fédérales de 2019 pour Saint-Boniface/Saint-Vital. L'actuel député est Dan Vandal.

Valentin CUEFF
Collaboration spéciale

La sécurité et les impôts sont au cœur des sujets que la policière veut aborder à la Chambre des communes. Elle a notamment travaillé dans l'unité des crimes sexuels à Winnipeg.

Réjeanne Caron a grandi dans la circonscription et affirme connaître les besoins de la communauté. « J'y ai habité pendant 35 ans. Je suis allée à l'école et j'ai gradué dans ce quartier. J'ai travaillé à l'Hôpital Saint Boniface pendant deux ans, et lorsque je suis devenue policière, je travaillais encore dans les quartiers de Saint-Boniface et Saint-Vital. »

La candidate conservatrice occupe désormais le poste de coordinatrice à la sécurité du centre-ville.

Elle explique que sa motivation pour entrer dans la police était d'aider les personnes. « J'ai travaillé fort pour que les accusés soient traduits en justice et j'ai contribué à la sécurité des communautés. »

La politique est, pour elle, « dans la continuité » de ses efforts. Entrée au parti conservateur en février 2018, elle se dit inquiète par les décisions prises par le gouvernement libéral.

« Mon père avait une petite entreprise. Le gouvernement actuel veut augmenter les impôts. Et pour moi, les petites entreprises sont vraiment importantes pour la communauté. Ça contribue à l'économie et ça crée de l'emploi. »

« Je suis aussi inquiète vis-à-vis de la dette nationale. Le gouvernement de Trudeau emprunte des millions de dollars et il n'équilibre pas son budget. Il n'a pas de plan pour l'équilibrer. En tant que mère, je ne veux pas que ma fille paie pour ces erreurs toute sa vie. »

Elle juge par ailleurs le gouvernement fédéral irresponsable quant à ses dépenses et entend mener bataille contre sa gestion du budget.

« On est responsable de la dette nationale. Pour moi, on ne dépense pas l'argent qu'on n'a pas. On pense aux générations futures. On pense aussi que les petites entreprises sont importantes pour les communautés. »


photo : Gracieuseté Leif Norman

Réjeanne Caron est la candidate des conservateurs pour la circonscription de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Si elle est élue, Réjeanne Caron chercherait par ailleurs à améliorer la sécurité des Manitobains et établir des politiques pour empêcher que les gangs obtiennent des armes à feu achetées aux États-Unis, ou sur le *darknet*, utilisé par les criminels.

Elle mentionne également le problème social des addictions, en insistant sur la « véritable crise actuelle » des amphétamines à Winnipeg.

La policière affirme avoir rejoint le camp des conservateurs pour « améliorer la vie des familles de classe moyenne », une de ses principales préoccupations.

« Je sais que le gouvernement conservateur provincial est intéressé pour aider les familles. Mais les libéraux ont introduit des taxes pour les classes moyennes. Selon mes chiffres, 90 % d'entre eux vont voir leurs impôts augmenter. »

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca/calendrier**

Évènements et activités :

- 1er juin • Grand Rassemblement préscolaire • FPM • 204-233-2556
- 1er juin • Ce soir on joue • CCFM • 204-233-8972
- 2 juin • Soirée Camerounaise • Sous le baobab • 204-2«33-2556
- 2 juin • Vente Bon débarras • Saint-Pierre-Jolys • 204-433-7832
- 4 juin • Grouille ou rouille à Saint-Léon • Réseau communautaire • 204-248-7220
- 5 juin • Mârdi Jazz – Suzanne Kennelly • CCFM • 204-233-8972
- 6 –7 juin • Formation continue • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210
- 6 juin • Chefs en plein air 2018 • Francofonds • 204-233-2556
- 6 juin • AGA de l'Alliance Choral Manitoba • 204-255-9548
- 7 juin • Tournoi de Golf frontier Toyota • Caisse Groupe Financier • 204-258-7050
- 7 • Journée Franco-fun – Kidfest • Winnipeg International Children's Festival •204-958-4730
- 7 juin • AGA de la FAFM • 204-422-8766
- 8 juin • Ciné-Feel – Patients • Alliance Française du Manitoba • 204-477-1515
- 9 – 10 juin • Festival – Patrimoine Montcalm • Musée de St-Joseph • 204-737-2244
- 9 juin • Saveur du Laos • École pour les enfants du LAOS • 204-233-2556
- 11 – 22 juin • Club de natation • DAS • 204-925-5662
- 12 – 15 juin • Regards croisés sur le handicap en contexte francophone • Université de Saint-Boniface • 204-233-4443
- 12 juin • Soirée bibliothèque à Sainte-Geneviève • 204-878-9488
- 14 juin • Grouille ou rouille à Saint-Léon • Réseau communautaire • 204-248-7220
- 14 juin • Club de golf Oakwood • Chevaliers de Colomb St. Timothy • 204-258-7050
- 16 juin • Tour de France • Union Nationale Française • 204-202-4897
- 19 juin • Mârdi Jazz – USB Band • CCFM • 204-233-8972
- 20 juin • Journée d'étude • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210
- 21 juin • Séance d'information • Conseil des Arts • 204-945-2237
- 22 juin • Fête de la Saint-Jean Baptiste • Parc Whittier • 204-233-8972
- 22 et 23 juin • Fête de la Saint-Jean Baptiste • La Broquerie • 204-424-5251
- 29 juin • Apéritif communautaire • Union Nationale Française • 204-202-4897

Programmations :

- **Lundis** • Rencontre Weight Watchers en français
- **Jeudis** • Club de pétanque de l'UNF
- **Vendredis** • La visite chez Mélina
- **Jours de semaine** • Santé 55+

Expositions d'art :

- **Composition-J.R. Léveillé** • La Maison des artistes visuels francophones
- **Perspective survolée** • La Galerie d'art du CCFM

Vous souhaitez annoncer votre évènement dans ce calendrier? Soumettez les détails de l'activité le mois précédant à 233allo@sfm.mb.ca



Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

SUDOKU

PROBLÈME N° 608

				5				
7			2	3	6			
				4		3		5
		1		2	9	6		
			4				1	2
5	9				1			4
2				7				
	3					8		1
						5		

RÉPONSE DU N° 607

3	4	7	5	6	9	1	2	8
2	1	5	8	3	4	6	7	9
6	8	9	7	1	2	3	5	4
8	3	6	4	5	7	9	1	2
9	7	2	3	8	1	5	4	6
4	5	1	2	9	6	7	8	3
1	9	4	6	2	5	8	3	7
7	6	8	1	4	3	2	9	5
5	2	3	9	7	8	4	6	1

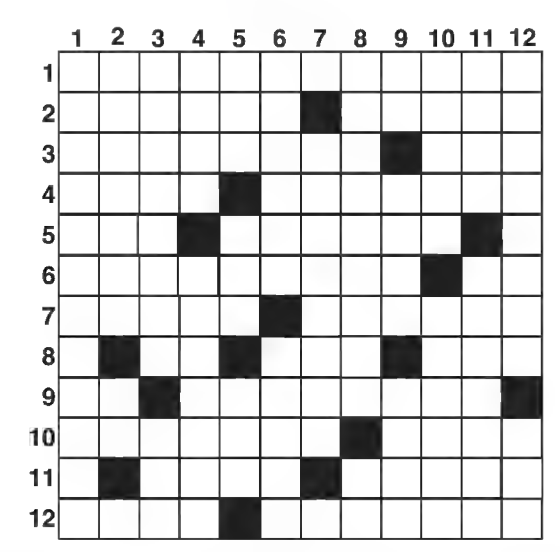
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 977



HORIZONTALEMENT

1- Qui fait preuve de prudence en actes et paroles.
2- Connaisseur, compétent. – Teignis en ocre.
3- Religieuses. – Dans le Vaucluse.
4- Année. – Longue et ennuyeuse énumération.
5- Perroquet. – Jeune fille.
6- Personne de race noire (pl.). – Personnel.
7- Héroïne d'une légende médiévale. – Temps d'arrêt (pl.).
8- Infinitif. – Homme politique français (1847-1919). – Prénom féminin.
9- Indéfini. – Usera de moyens détournés.
10- Arbuste aromatique. – Intercède auprès de Dieu.
11- Acquières. – Aient une expression gaie.
12- L'Irlande. – État d'euphorie, d'excitation.

VERTICALEMENT

1- Qui a la forme d'une cloche.
2- Substances osseuses. – Drame lyrique japonais.
3- Engagée de nouveau. – Mois.
4- Dit à haute voix. – Relatif au développement des villages proches des grandes villes.
5- Retira. – Revêt. – Colère.
6- Articulations des doigts. – Exposé un aliment au feu vif.
7- Physicien allemand (1879-1955).
8- Employée de la poste (pl.). – Doublée.
9- Une lettre les sépare en sens inverse. – Petite baie. – Surveille.
10- Fait le brave. – Consommation alcoolisée (pl.).
11- Caché en se blottissant (s'est...). – Ce qui peut faire naître (pl.).
12- Enzyme. – Saison.

RÉPONSES DU N° 976



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	A	R	D	E	M	A	G	A	S	I	N
2	E	P	E	R	D	U	S	■	S	I	R	E
3	R	O	M	A	I	N	■	M	I	N	E	T
4	O	S	E	■	T	I	R	A	N	T	■	S
5	N	I	D	S	■	S	E	R	I	E	S	■
6	T	O	I	T	S	■	T	I	E	R	C	E
7	O	P	E	R	A	T	I	O	N	■	A	N
8	L	E	S	E	R	E	N	T	■	A	B	C
9	O	S	■	T	R	A	T	T	O	R	I	A
10	G	E	S	T	E	S	■	E	T	E	N	D
11	I	■	P	E	T	E	R	■	A	N	A	R
12	E	V	A	S	E	R	■	V	I	E	L	E

Une palette aux multiples facettes

Avec Joe, Vincent et ses amis



Joe Fafard en présence de son œuvre intitulée *Selfie.*

Photo : Gracieuseté Joe Fafard studio.

Une exposition rassemble une trentaine d'œuvres de Joe Fafard, du 6 juillet au 28 août, à la Mayberry Gallery (1), dans le quartier de la Bourse. L'occasion de découvrir les multiples inspirations de l'artiste saskatchewanais, de Van Gogh à Gauguin en passant par Egon Schiele.

Marie BERCKVENS

C'est un peu comme un retour aux sources. Lorsqu'il avait 20 ans, Joe Fafard a étudié pendant quatre ans à l'École des Beaux-arts de l'Université du Manitoba. C'est là qu'il a découvert sa manière de s'exprimer, la sculpture.

L'artiste revient à Winnipeg pour une exposition intitulée *The essential Joe Fafard - Van Gogh & Other Inspirations.* Plus de trente œuvres sont en montre dont des sculptures d'animaux, sa marque de fabrique. Mais aussi des pièces à l'effigie d'artistes qui l'ont inspiré : « Je préfère représenter des humains. Les animaux, c'est un très bon exercice aussi. Mais lorsque je fais des portraits d'artistes, je peux m'inspirer de leur travail, de leurs œuvres, de leur caractère. »

Parmi les vedettes de cette exposition, Van Gogh figure en première place. Différentes représentations de l'artiste hollandais ont été conçues par Joe Fafard. En bronze surtout, mais aussi en céramique, en feutre et en styromousse. « J'ai prêté à Van Gogh le geste qu'il donnait au semeur, lorsqu'il était dans un champ et avait dans les mains un sac de graines. Dans la sculpture que j'ai créée, Van Gogh ne tient pas un sac de graines, mais une palette de couleurs et un pinceau qui semble répandre la peinture sur la terre. »

L'année passée, en pleine lutte contre le cancer, Joe Fafard n'a pu accéder à son atelier. Une idée lui est alors venue à l'esprit : « J'ai travaillé dans un coin de mon salon avec de la laine et une aiguille spéciale pour faire du feutrage. On peut construire des choses en trois dimensions avec cette aiguille. Cette technique se pratique beaucoup en Europe. Mais d'habitude on ne s'en sert pas pour en faire des sculptures. » Il a utilisé cette technique pour présenter encore un autre Van Gogh.

Aujourd'hui, en rémission de son cancer, Joe Fafard, âgé de 75 ans, continue d'explorer de nouvelles pistes. Ainsi, il a réalisé une sculpture à son effigie. « Avec tout ce qui se passe aujourd'hui, les selfies et tout, je pensais que cela serait une nouvelle façon de faire un autoportrait. De le faire en sculpture mais de l'appeler *Selfie.* C'est mon portrait avec un cellulaire dans la poche de la chemise, juste comme ça, très ordinaire, sans beaucoup d'expression, debout, les mains sur les hanches. »

L'artiste espère être dans les temps pour terminer un projet qui lui tient à cœur, la sculpture d'une vache en bronze pour la foire d'art contemporain de Toronto, en octobre prochain.

(1) L'entrée est libre. Le vernissage de l'exposition a lieu le 6 juillet, en présence de Joe Fafard. La galerie Mayberry se trouve au 212 Avenue McDermot.

CULTUREL

Matt Holubowski au 45e Folk Fest

L'art de fusionner deux amours

Après deux mois et demi de tournée solo en Europe, Matt Holubowski a retrouvé son band. Avec un spectacle adapté à sa vadrouille estivale, l'artiste québécois sera présent au Winnipeg Folk Fest samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018. (1)




mlemee@la-liberte.mb.ca

Matt Holubowski se rend à Winnipeg pour la première fois. « Je n'ai entendu que des bonnes choses du Winnipeg Folk Fest. On se sent très choyé de faire partie de la programmation. Une telle invitation, c'est toujours un honneur. Le Québec, c'est notre patelin principal, mais on travaille de plus en plus pour exister ailleurs aussi. »

Représenté par la maison de disque indépendante québécoise Audiogram depuis 2015, Matt Holubowski a déjà deux albums à son actif : Ogen, Old Man (2015) et Solitudes (2016). Son succès, il le considère récent. « J'ai toujours apprécié la musique. L'écriture était là depuis longtemps. Mais je n'ai jamais pensé que j'avais un talent particulier. J'ai commencé tard. J'ai appris le chant vers 21 ou 22 ans. Ça a surtout décollé durant les trois dernières années. »

Matt Holubowski est un véritable baroudeur. Lui-même l'affirme : « Mon premier amour, c'est le voyage. Le deuxième, la musique. Voyager, rencontrer les gens, être époustouflé par des expériences différentes. Toute cette dimension sociale et ce développement personnel me parlent beaucoup. »

Son dernier clip vidéo, pour sa chanson Dawn, She Woke Me, porte les marques de son âme voyageuse. L'Islande, la Serbie, l'Égypte, le Maroc ou bien l'Irlande : en trois minutes trente, les images des aventures de Matt Holubowski, qu'il archive depuis plusieurs années, défilent au gré de sa chanson. C'est la fusion de ses deux amours.

« À 21 ans, j'ai fait un échange universitaire à Paris. C'était la première fois que je voyageais et j'ai vécu un déclic : Je veux faire ça pour toute ma vie. Ça a évidemment teinté mes écrits et ce que j'essaye de partager à travers la musique. Quelque chose de similaire à ce que je reçois en voyageant. Une expérience qui me fait réfléchir, rêver, et parfois oublier aussi. »

Le chanteur Matt Holubowski sera sur la scène du Winnipeg Folk Fest le samedi 7 juillet à 22 h 45 et le dimanche 8 juillet 2018 à 12 h 45.

photo : Gracieuseté Marc-Étienne Mongrain

Enfant d'un père d'origine polonaise et d'une mère québécoise, Matt Holubowski navigue entre l'anglais et le français depuis sa naissance. Ce dualisme linguistique se retrouve dans sa musique. « Au Québec, il y a une relation très complexe et complexée avec la langue. Solitudes, c'est un hommage au récit canadien Two Solitudes, de Hugh MacLennan. Moi, je suis le résultat de l'immigration. Mes deux langues premières sont l'anglais et le français. C'est vraiment une chose qui m'a beaucoup habité dans mon identité et dans ma façon de voir notre pays. Je parle tout le temps du fait qu'il faut contribuer dans les deux langues du Canada et être solidaire envers l'autre langue. Il est normal que j'applique cette façon de voir dans mes chansons aussi. »

C'est quoi la vie? L'amour, la religion, la mort? Le premier album de Matt Holubowski regorge de questions. « Le premier disque, c'est un peu l'accumulation de tous les premiers écrits. Ce sont tous mes questionnements de début de vingtaine. À l'époque, j'étudiais en sciences politiques et philosophie à l'université, alors ces interrogations revenaient souvent. »

Bien qu'il soit important de se questionner et de porter ses réflexions sur la société canadienne, l'artiste trentenaire prend une nouvelle direction dans l'écriture de son troisième album. « Ces questionnements sont parfois un peu trop intenses! La musique, c'est pour beaucoup une façon de s'évader. J'ai un peu plus envie de faire ça pour la suite. Je m'intéresse alors à des thématiques plus abstraites et joyeuses. Dans un monde idéal, le prochain album sera prêt pour septembre 2019. »

(1) La 45e édition du Folk Fest a lieu du 5 au 8 juillet 2018, au parc provincial Birds Hill, à une vingtaine de minutes au nord-est de Winnipeg. Prix des billets et informations générales sur : www.winnipegfolkfestival.ca

Un 45e dans la nostalgie et la diversité

« La force du Folk Fest réside dans nos ateliers, souligne Irina Ivanov Bissonnette, manager marketing et communication du Winnipeg Folk Fest. Cette année, deux sont très spéciaux dans le cadre du 45e : The Jukebox '74, qui aura lieu le vendredi à 11 h 30 et qui rendra hommage aux chansons présentées en 1974, et Celebrating 45 Years Stan Rogers Sing-Along, le samedi, à 11 h.

Notre programmation est axée sur la diversité féminine. Plus de 50 % de nos artistes sont des femmes. Nous avons également une programmation autochtone, notamment avec deux ateliers, Nigaan Inaabin, le vendredi, à 14 h 15, avec des artistes autochtones du Manitoba, d'Alberta et d'Australie, et un second atelier le samedi, à 16 h 15. Évidemment, la place des artistes francophones est importante dans la programmation du Folk Fest et ce depuis ses tout débuts. »

Le Winnipeg Folk Fest s'attend à voir plus de 70 000 personnes durant la fin de semaine de quatre jours.

URBANISME

Un projet de vision pour l'ancien site de Canada Packers

Une rare occasion de penser une communauté

D'ici dix ans, le terrain de l'ancienne usine de Canada Packers pourrait accueillir immeubles résidentiels, maisons unifamiliales attachées, épiceries, banques, restaurants, voire un terrain de soccer.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

L'ancien site de Canada Packers est le dernier grand terrain ouvert et développable à Saint-Boniface. Un fait dont est très conscient Olexa Development, propriétaire du terrain depuis 2016.

Robert Scaletta, le gérant de développement de la compagnie, fait part du raisonnement qui a conduit l'entreprise albertaine à proposer un plan de développement au grand public avant même de demander à la Ville de Winnipeg de changer le zonage du terrain :

« Quand on a expliqué à nos partenaires qu'on disposait d'un terrain vide de 165 acres à 4 kilomètres du centre-ville de Winnipeg, ils ont tout de suite compris son potentiel. C'est une situation unique, rarissime.

« Et parce que c'est rarissime, on a voulu partager nos idées avec le public. D'abord le 6 juin avec les résidents du périmètre environnant, et ensuite le 21 juin avec le grand public. On ne voulait pas arriver avec un fait accompli où les gens se sentiraient obligés d'accepter ce qu'on veut faire. On a pu proposer et écouter.

Michelle Berger, la présidente de l'Association des résidents de Saint-Boniface Sud, croit que « le projet soumis a beaucoup de mérite ».

Mais il y a un mais : « C'est encore plutôt vague. Olexa nous partage une vision de développement. On surveillera quand les détails deviendront plus concrets. Chose certaine, on est en faveur d'un développement résidentiel et commercial et d'espaces verts. C'est encourageant de voir que le développeur veut changer la catégorie de zonage M3, qui s'applique à l'industrie lourde.

« L'incendie en 2012 chez Speedway International nous a tous réveillés et sensibilisés aux dangers de l'industrie lourde aux abords de quartiers résidentiels. »

Robert Scaletta et Lindsey Marshall lors de la consultation publique du 21 juin sur l'avenir de l'ancien terrain de Canada Packers.

Photo : Daniel Bahuaud

Lindsey Marshall, la présidente de l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface, est du même avis : « Personne ne veut le retour des raffineries de pétrole ou des usines de béton. On est très encouragés.

« La démarche d'Olexa est transparente. Je suis heureuse qu'on nous consulte. Et que la documentation soit complètement bilingue! Pour les résidents des quartiers avoisinants, c'est un beau signe de respect de la part d'une entreprise privée. »

Mathieu Allard, le conseiller municipal de Saint-Boniface, accueille favorablement la vision d'Olexa pour le terrain : « Ce changement s'accorde avec mon désir de désintensifier l'industrie à Saint-Boniface et de voir plus de développement intercalaire. »

Robert Scaletta se dit « très conscient » du travail devant lui :

« Olexa a fait une pré-application auprès de la Ville, ce qui lui a permis d'initier le processus, de développer sa vision et de la présenter au public et aux départements municipaux. Ces derniers devront se pencher sur les infrastructures qui devraient alors être installées sur le site pour qu'il puisse être développé. Ensuite, Olexa pourra élaborer notre plan de développement et faire notre demande de changement de zonage.

« Entre-temps, il faudra nettoyer le terrain. »

Les premiers édifices de l'ancienne usine de transformation ont été rasés en décembre 2000. Le 4 mars 2001, l'édifice principal a été démoli par implosion. « Ce qui reste, c'est d'enlever beaucoup de béton. On estime qu'il faudra environ 25 millions $ pour nettoyer le terrain et installer les égouts, les pistes cyclables, etc.»

Vos suggestions pour un nom

Olexa Development souhaite trouver un nom approprié pour sa nouvelle « communauté ».

Robert Scaletta, le gérant de développement de la firme, a déjà consulté plusieurs organismes. Mais il a vraiment envie de faire appel aux lecteurs de *La Liberté* :

« On veut un nom qui reflète le caractère historique et bilingue de Saint-Boniface. J'ai déjà contacté le Festival du Voyageur pour qu'on nous donne quelques idées. Entreprises Riel aussi. Et je compte m'entretenir avec l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface et l'Association des résidents de Saint-Boniface Sud.

« J'invite la communauté des lecteurs de La Liberté de proposer ses idées… »

Et *La Liberté* lui transmettra vos suggestions.

ÉDUCATION

▶ Bilan d'un projet pilote réussi à l'École Lacerte

La journée équilibrée : l'innovation gagnante

Depuis septembre 2017, l'horaire à l'École Lacerte a été modifié pour que les élèves aient une récréation d'une demi-heure le matin. Un changement qui équilibre le temps en salle de classe, et qui facilite l'apprentissage.

Daniel BAHUAUD

dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Pour Caleb Cyrenne et Kane Lamonica, élèves en 3e année, l'année 2017-2018 aura été l'année des belles et longues récrés.

Caleb Cyrenne : « J'aime beaucoup la récré du matin. Trente minutes, ça permet de jouer des jeux d'équipes comme le mini-stick. On peut jouer deux parties. Avant, avec 15 minutes, tu avais juste le temps de t'habiller et de sortir avant que la cloche sonne la rentrée. Surtout l'hiver. C'était bien trop court. »



Kane Lamonica, Pascal Legrand et Caleb Cyrenne.

Photo : Daniel Bahuaud

Kane Lamonica apprécie le temps qu'il a pour se défouler. « Après la récré du matin, je sens que j'ai vraiment dépensé de l'énergie. Je suis rafraîchi. Et je suis prêt à travailler à nouveau.

« Souvent, après cette première récré, on fait de la lecture silencieuse. On lit des petits romans, des bandes dessinées. C'est calme. »

La journée équilibrée s'appuie sur le fait que la plupart des jeunes sont plus concentrés le matin. En avant-midi, deux blocs d'apprentissage sont séparés par la récréation de 30 minutes. Ensuite, après une pause dîner d'une heure, les élèves retournent en classe pour un dernier bloc d'apprentissage de 90 minutes, réparti en trois cours.

Caleb Cyrenne : « L'après-midi passe vite, comme un clin d'œil! J'aime beaucoup cet horaire. »

Les élèves ne sont pas seuls à apprécier la journée équilibrée. Pascal Legrand, qui enseigne la 2e année, a évolué dans les salles de classe ontariennes pendant dix ans. « Les retombées sont très positives. Je vois la différence, dans le comportement des élèves sur le terrain et dans la salle de classe. À la récré, plus de temps signifie non seulement plus de temps de jeu, mais plus de temps pour résoudre les conflits. Les élèves apprennent à bien jouer ensemble.

« Côté académique, les jeunes se concentrent plus. Les leçons sont meilleures. Le temps est plus productif. »

Mélonai Brisdon est membre du comité scolaire et mère d'Alex, son fils en 5e année qui vient de terminer sa toute première année à l'École Lacerte.

« La journée équilibrée a facilité l'intégration d'Alex dans sa nouvelle école. Les matins, avec plus de temps sur le terrain de jeu, il a pu se faire des amis rapidement. Il a un grand copain, également en 5e année. Je doute que les deux auraient pu tisser des liens aussi facilement avec des pauses de 15 minutes.

« Comme membre du comité scolaire, j'ai pu obtenir des échos d'autres parents. Ils aiment la journée équilibrée. Non seulement parce que leurs enfants ont plus de temps pour jouer le matin, mais aussi parce qu'un élève qui a dépensé de l'énergie est plus calme, et prêt à apprendre. Je peux voir comment cette initiative pourrait aider les jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage, comme l'attention déficitaire.

« De plus, les enseignants peuvent organiser des rencontres de 30 minutes avec les élèves, ou les parents si nécessaire. Tout le monde en sort gagnant. »

Une idée qui fait son chemin

Trois écoles de la DSFM pourraient ajuster leurs horaires pour adopter la journée scolaire équilibrée, et ce dès la rentrée scolaire en septembre.

René Déquier, le directeur adjoint, note qu'une quatrième école y songe également. « L'administration est en pleine compilation des données, alors on ne peut pas dévoiler les noms des écoles en question. Chose certaine, le succès à l'École Lacerte s'ébruite parmi les parents d'autres écoles. »

René Déquier rappelle que l'idée doit faire consensus dans une communauté scolaire : « D'abord, le personnel doit approuver. Dans un deuxième temps, les parents doivent prendre conscience du déroulement proposé, et des avantages et inconvénients potentiels. D'habitude, c'est lors d'une soirée d'information. »

Une fois la décision prise, la demande doit passer de l'école à la DSFM, qui la remet au ministère de l'Éducation. « C'est le ministère qui gère le déroulement de la journée scolaire, y compris la répartition des récrés. Le ministère a donc le mot final. »

À VOTRE SERVICE

PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **28,25 $** PAR ANNÉE | **WWW.LA-LIBERTE.CA**